PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

RÈGLEMENT 2026-04 RELATIF À LA SALUBRITÉ, À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS

La municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud informe ses citoyens qu'une consultation publique aura lieu concernant le Règlement 2026-04 relatif à la salubrité, à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et logements.

Cette consultation a pour objectif de présenter le projet de règlement, d'expliquer ses principales dispositions et de permettre aux citoyens de prendre connaissance des mesures envisagées par la municipalité.

Date : Lundi le 16 novembre 2026
Heure : 19h

Lieu : Salle communautaire
218 rue Principale Est
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

Les citoyens sont invités à assister à cette consultation afin de s'informer sur le projet de règlement et de faire part de leurs questions et commentaires.

DONNÉ à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, ce troisième jour de novembre deux mille vingt-six.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, SOPHIE MERCIER, Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis dans le journal, sur le site web de la municipalité, ainsi qu'en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil à 15h, le 3 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3e jour de novembre 2026.

Sophie Mercier
Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe